

CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 13 mars 2017

Dossier N° 1

Délibération n°: DEL-2017-30

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Budget primitif 2017.

Rapporteur : Marc LAFFINEUR

L'an deux mille dix-sept le lundi treize mars à 18 heures 00, le Conseil de Communauté convoqué par lettre et à domicile le 7 mars 2017, s'est réuni à l'Hôtel de communauté d'Angers Loire Métropole, salle du Conseil, à Angers, sous la présidence de Monsieur Christophe BECHU (départ de la DEL-2017-35 à DEL-2017-52), Président, assisté de Mme Roselyne BIENVENU, M. Marc LAFFINEUR (départ après la DEL-2017-35), M. Marc GOUA (départ après la DEL-2017-39), M. Jean-Pierre BERNHEIM, M. Bernard DUPRE, M. Joël BIGOT, M. Daniel DIMICOLI, M. Laurent DAMOUR, Mme Véronique MAILLET, M. Didier ROISNE, M. Jean-Louis DEMOIS, M. Emmanuel CAPUS, M. Stéphane PIEDNOIR, Mme Catherine GOXE, Vice-Présidents.

ETAIENT PRESENTS : M. Philippe ABELLARD, M. Sébastien BODUSSEAU, M. Marc CAILLEAU, M. Jacques CHAMBRIER, M. Jean CHAUSSERET, M. Denis CHIMIER, M. Daniel CLEMENT, M. Damien COIFFARD, M. Michel COLAS, M. Claude GUÉRIN, M. Jean-Pierre HÉBÉ, M. François JAUNAIT, M. Jean-Pierre MIGNOT, M. Daniel RAVERDY, M. Philippe RETAILLEAU, M. Bruno RICHOU, M. Gilles SAMSON, M. Jean-Paul TAGLIONI, M. Pierre VERNOT, M. Romain CHAVIGNON, Mme Michelle MOREAU, Mme Fatimata AMY, Mme Chadia ARAB, M. Alain AUGELLE, M. Michel BASLÉ, M. Frédéric BEATSE, M. Luc BELOT (départ après la DEL-2017-34), M. Roch BRANCOUR, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Catherine CARRE, Mme Véronique CHAUVEAU, Mme Marie-Laure CHAUVIGNÉ, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. David COLIN, Mme Dominique DAILLEUX ROMAGON, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Karine ENGEL, M. Alain FOUQUET (arrivée à la DEL-2017-33), Mme Pascale GALÉA, M. Gilles GROUSSARD, Mme Céline HAROU, M. Maxence HENRY, M. Philippe HOULGARD, Mme Catherine JAMIL, Mme Ozlem KILIC, Mme Françoise LE GOFF, Mme Isabelle LE MANIO, Mme Sophie LEBEAUPIN, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Gilles MAHE, Mme Pascale MARCHAND, Mme Constance NEBBULA, M. Stéphane PABRITZ, M. Alain PAGANO, M. Jean-Paul PAVILLON, M. Pierre PICHERIT, M. Benoit PILET, M. Didier PINON, Mme Isabelle RAIMBAULT, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON (départ après la DEL-2017-39), M. Florian SANTINHO, Mme Marie-Cécile SAUVAGEOT, Mme Alima TAHIRI, Mme Astou THIAM, Mme Agnès TINCHON, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Rose-Marie VERON
Mme Christelle COURAUD (suppléance de M. Franck POQUIN), Mme Brigitte ROCHER (suppléance de M. André MARCHAND)

ETAIENT EXCUSES : M. Dominique BREJEON, M. André MARCHAND, M. Franck POQUIN, M. Jean-François RAIMBAULT, M. Grégory BLANC, Mme Annie DARSONVAL, Mme Caroline FEL, Mme Nathalie LEMAIRE, Mme Véronique ROLLO, Mme Faten SFAIHI, M. Antony TAILLEFAIT.

ETAIT ABSENT : M. François GERNIGON

Les Vice-Présidents et les Délégués dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix, pouvoir écrit de voter en leur nom par application des dispositions de l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Dominique BREJEON a donné pouvoir à Mme Agnès TINCHON

M. Jean-François RAIMBAULT a donné pouvoir à M. Jean-Louis DEMOIS

M. Grégory BLANC a donné pouvoir à M. Marc GOUA

Mme Annie DARSONVAL a donné pouvoir à M. Philippe HOULGARD

Mme Caroline FEL a donné pouvoir à M. Emmanuel CAPUS

M. Alain FOUQUET a donné pouvoir à Mme Pascale MARCHAND (jusqu'à la DEL-2017-32)

Mme Nathalie LEMAIRE a donné pouvoir à M. Stéphane PIEDNOIR

Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Karine ENGEL

Mme Faten SFAIHI a donné pouvoir à M. Bernard DUPRE

M. Antony TAILLEFAIT a donné pouvoir à Mme Chadia ARAB

Le Conseil de Communauté a désigné M. Gilles GROUSSARD Délégué, en qualité de secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de communauté le 14 mars 2017.

EXPOSE

Le débat d'orientations budgétaires du 13 février dernier a permis de présenter les grands équilibres financiers de notre collectivité pour les prochaines années avec le plan pluriannuel d'investissement 2017-2020 et un focus sur les orientations stratégiques dans le domaine des ressources humaines. Ces éléments ont été complétés par une présentation détaillée de la structure de la dette et de la stratégie de sécurisation engagée sur ce mandat.

Ce projet de budget primitif décline pour l'exercice 2017 cette stratégie pluriannuelle. Il aboutit à des chiffres très proches des différents montants annoncés lors du DOB.

→ **Les principaux axes du budget primitif 2017**

Le rapport du débat d'orientation budgétaire présenté le mois dernier concluait à une amélioration des principaux fondamentaux financiers pour ce projet de budget 2017. Gage de sérénité pour maintenir la capacité d'action de notre collectivité dans les années à venir, ces améliorations se traduisent notamment par :

- **Un budget de fonctionnement rigoureux et contraint avec :**
 - **Une augmentation des recettes de fonctionnement de + 1,2 %** notamment du fait d'une amélioration attendue de la fiscalité des entreprises et malgré une nouvelle baisse de la DGF,
 - **Une baisse significative des charges de fonctionnement de - 1,6 %** avec des efforts de gestion conséquents et des dépenses de personnel stabilisées à 0 % malgré les mesures de revalorisation décidées par l'Etat,
 - **Une amélioration notable de l'autofinancement net de + 17 %**. Les 43,4 M€ d'autofinancement nous serviront ainsi à financer nos investissements 2017 et à diminuer le recours à l'emprunt.

- **Un budget d'investissement responsable avec :**
 - **Un niveau d'investissement en progression de 5 M€ à 113,2 M€** (93,2 M€ hors gestion déléguée de la voirie) qui permet de structurer et de dynamiser notre territoire,
 - **Un encours de dette sous contrôle** (- 25 M€ depuis 2014) avec la poursuite de notre stratégie de sécurisation.

→ La balance générale du budget 2017 (hors résultats 2016)

Vous trouverez ci-après la balance générale qui détaille ces principaux indicateurs par budget :

Fonctionnement

(Mouvements réels - en milliers d'Euros)

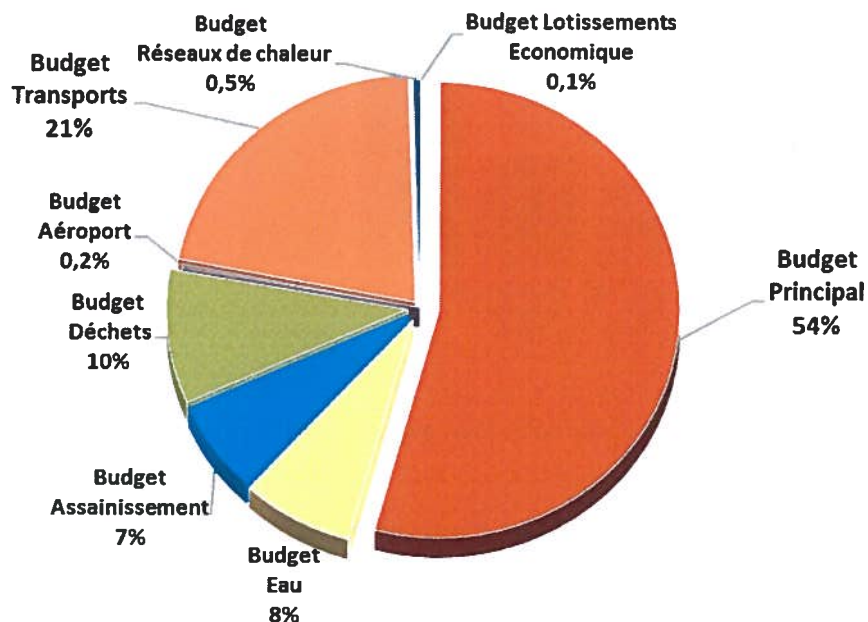
	Budget Principal	Budget Eau	Budget Assainissement	Budget Déchets	Budget Aéroport	Budget Transports	Budget Réseaux de chaleur	Budget Lotissements Economiques	Total BP 2017	Total BP 2016	% de variation
Recettes	145 727	25 810	22 053	34 146	872	64 637	1 570	206	295 021	291 411	1,2%
Dépenses	112 886	18 329	14 004	26 810	800	46 962	345	206	220 341	223 918	-1,6%
Autofinancement brut	32 841	7 481	8 049	7 336	72	17 675	1 225	0	74 679	67 493	10,6%
Annuité (C+I)	11 480	2 525	1 683	3 102	0	11 710	714	0	31 214	30 266	3,1%
Autofinancement net	21 361	4 956	6 366	4 234	72	5 965	511	0	43 465	37 227	16,8%
Investissement											
Dépenses Equipement	73 377	6 604	7 955	4 898	100	19 525	680	0	113 138	108 849	3,9%
TOTAL DEPENSES	73 377	6 604	7 955	4 898	100	19 525	680	0	113 138	108 849	3,9%
Recettes d'investissement	32 770	1 648	1 589	664	28	1 575	169	0	38 443	29 721	29,3%
Emprunts	19 246			0	0	11 985	0	0	31 231	41 902	-25,5%
Autofinancement net	21 361	4 956	6 366	4 234	72	5 965	511	0	43 465	37 227	16,8%
TOTAL RECETTES	73 377	6 604	7 955	4 898	100	19 525	680	0	113 138	108 849	3,9%

A noter : Les montants d'emprunts qui figurent ici sont provisoires dans la mesure où il n'est, à ce stade du rapport, pas tenu compte des résultats reportés 2016.

On notera qu'hormis le budget principal et le budget transport (avec les travaux de la 2^{ème} ligne de tramway), tous les budgets annexes autofinancent leurs investissements sans recours à l'emprunt.

♦ Répartition des volumes financiers par budget

Présenté sous une autre forme, le graphique ci-dessous permet de mesurer le poids de chaque budget dans la présentation consolidée avec notamment le **budget principal** et le **budget transports** qui **représentent à eux seuls 75 % en 2017** du total des dépenses (fonctionnement, dette, investissement) :



→ La reprise anticipée des résultats 2016

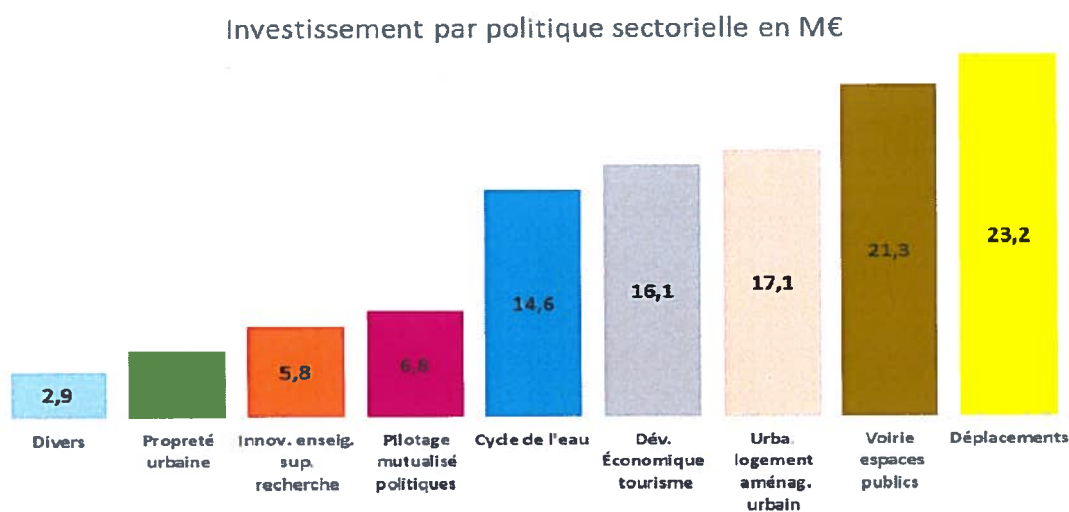
Depuis l'année 2015, Angers Loire Métropole est entrée dans une démarche de reprise anticipée des résultats et des reports dès le budget primitif. Le tableau ci-dessous présente ces résultats estimés par budget. L'impact sur les emprunts d'équilibre est présenté dans la partie sur la dette du présent rapport.

	Budget Principal	Budgets Transports	Budget Déchets	Budget Eau	Budget Assainissement	Budget Réseaux de chaleur	Budget Aéroport	Budget Lotissements Economique	Total tous budgets
Excédent 2016 estimé (A)	-4 312	532	20 441	3 860	3 053	-72	480	-8	23 774
Reports (B)	-1 578	-1 278	-1 894	-65€	-€45	-18	0	0	-6 069
Excédent ou déficit 2016 après report (C)=A+B	-5 890	-746	18 547	3 004	2 408	-90	480	-8	17 705

Ce projet de résultat global 2016 de 17,7 M€ est à comparer aux 5,7 M€ de 2015. Cet écart s'explique par une réduction du déficit du budget principal et par une augmentation de l'excédent du budget annexe déchets. Le résultat de ce budget annexe de 18,5 M€ s'explique essentiellement par la constitution progressive de réserves pour risques sur ces dernières années et le versement des 6 M€ par Vinci fin 2016 dans le cadre du contentieux Biopole.

→ Investissement global par politique sectorielle

L'investissement global de la collectivité pour 2017 est affiché à **93,2 M€** et porté à plus de **113,2 M€** avec la gestion déléguée de la voirie (20 M€ sous forme d'avances aux communes). Ce montant de **113,2 M€** se répartit comme suit :



En volume financier, les politiques publiques qui portent les principales dépenses d'investissement sont :

- les déplacements avec 23,2 M€ d'investissement dont 16 M€ pour la seconde ligne de Tramway et 2,4 M€ pour les transports urbains,
- la politique Urbanisme Logement Aménagement Urbain avec 17,1 M€ dont 8,3 M€ pour les aides aux logements, 4,3 M€ pour les réserves foncières et 4,4 M€ d'avance pour les concessions liées au NPRU,
- le développement économique et le tourisme qui progresse avec 16,1 M€ dont 9,3 M€ pour les ZAC,
- la politique « cycle de l'eau » avec 14,6 M€ qui se décomposent en 6,6 M€ pour la partie eau et 8 M€ pour la partie assainissement,
- le pilotage mutualisé des politiques comprend entre autres 2,3 M€ de crédits pour les moyens informatiques de la collectivité, 1,6 M€ de crédits pour l'éclairage public et 3 M€ de crédits pour les bâtiments communautaires.

- d'autres investissements dédiés au domaine de l'environnement et aux modes de déplacements doux sont également programmés en 2017 pour des montants significatifs : Travaux dans le cadre du Contrat Territorial pour les Milieux Aquatiques pour 1 M€, les boucles vertes pour 0.6 M€, le schéma directeur des eaux pluviales (0.1 M€) ou encore l'ensemble des études d'accompagnement à la mobilité (0.2 M€)...

La suite du rapport s'attachera à présenter de manière synthétique les budgets annexes puis le budget principal en reprenant à chaque fois :

- Un tableau chiffré présentant l'équilibre réel,
- Un commentaire autour des principales dépenses et recettes de fonctionnement,
- Les conséquences de ces éléments sur les niveaux d'épargne et d'emprunt,
- Les principaux projets d'investissement associés à l'exercice 2017.

→ BUDGET EAU

Fonctionnement

RECETTES				DEPENSES			
	BP 2016	BP 2017	%		BP 2016	BP 2017	%
Prod Exploitation	19 860	20 294	2.2%	Personnel chap 012	6 209	6 338	2.1%
Redevance pollution	4 100	4 100	0.0%	Revers. Redev. Pollution	4 100	4 100	0.0%
Autres	1 360	1 416	4.1%	Fonct. Du service	7 934	7 891	-0.5%
Sous total	25 320	25 810	1.9%	Sous total	18 243	18 329	0.5%
				Autofinancement Brut	7 077	7 481	5.7%
				Annuité (C+)	2 336	2 525	8.1%
				capital	1 266	1 560	
				intérêts (Hors ICNE)	1 070	965	
				Autofinancement net	4 741	4 956	4.5%

Investissement

FINANCEMENT				DEPENSES			
	BP 2016	BP 2017	%		BP 2016	BP 2017	%
Autofinancement	4 741	4 956	4.5%	Dépenses d'équipement	6 350	6 604	4.0%
Subventions	30	554	1746.7%				
Reprise anticipée CA	1 580	1 094	-30.8%				
Total	6 350	6 604	4.0%	Total	6 350	6 604	4.0%

◆ Exploitation

Globalement, la **charge nette d'exploitation** (dépenses-recettes) inhérente à la mise en œuvre du service public de l'eau potable **diminue** grâce à une hausse des volumes produits et distribués. Cette diminution s'explique par une progression plus rapide des recettes (+ 1,9 %) que des dépenses (+ 0,5 % seulement).

- Concernant les dépenses de fonctionnement :
 - Les charges de personnel évoluent à hauteur de 2,1% mais font l'objet d'un rééquilibrage avec les charges de personnel du budget Assainissement (- 4,5%). **Au global, la masse salariale cumulée de ces deux budgets fait apparaître une évolution négative de - 0,4%.**
 - Pour les charges de fonctionnement du service et malgré le coût de l'énergie et des réactifs, les efforts de gestion permettent de diminuer l'enveloppe de crédits associés (- 0,5%). A noter également, l'arrêt des écritures croisées dépenses/recettes qui comptabilisaient les échanges d'eau avec le SMP Loir-Sarthe suite à sa dissolution au 1er janvier 2017.
- Concernant les recettes de fonctionnement :
 - **Avec 20,29 M€, les produits issus de la vente d'eau évoluent à la hausse de + 2,2%.** L'évolution de la redevance eau d'un centime combinée à des volumes d'eau vendus qui ont cessé de s'éroder depuis 2015 permet de retrouver une évolution dynamique des produits.

♦ Autofinancement et annuités

L'autofinancement net progresse de 0,2 M€ (4,5%) pour atteindre un niveau proche de 5 M€. Il alimente ainsi les capacités de financement du programme d'investissement ambitieux fixé sur la durée du mandat. Les annuités de la dette restent stables. A noter l'intégration de la charge de la dette issue du SMP Loire-et-Sarthe suite à sa dissolution au 1er janvier 2017. L'encours ainsi intégré est de l'ordre de 3,85 M€ pour des annuités d'environ 326 K€ en 2017 dont 45% seront remboursés par le SIAEP Loir-et-Sarthe, le second membre du SMP.

♦ Investissement

Les dépenses d'investissement progressent de 4% et s'établissent à hauteur de 6,6 M€. Les efforts continuent d'être portés sur le renouvellement et l'entretien des réseaux d'eau pour 4,07 M€, les travaux de maintenance sur les équipements de production et de stockage pour près de 1 M€ et les changements de compteurs pour 0,7 M€.

→ BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

RECETTES			
	BP 2016	BP 2017	%
Prod. Exploitation	16 000	17 209	7,6%
<i>dont Redevance assainis. collectif</i>	15 600	16 191	
<i>dont Station Baumette</i>	250	818	
Participation PRE/PFAC	1 800	1 650	-8,3%
Redevance Mod réseaux	2 300	2 300	
Autres	869	894	2,9%
Sous total	20 969	22 053	5,2%

(en milliers d'Euros)

DEPENSES			
	BP 2016	BP 2017	%
Personnel chap 012	3 765	3 596	-4,5%
Fonct. du service	7 328	8 108	10,6%
Redevance Mod réseaux	2 300	2 300	
Sous total	13 393	14 004	4,6%
Autofinancement Brut	7 576	8 049	6,2%
Annuité (C+I)	1 643	1 683	2,4%
<i>capital</i>	1 026	1 015	
<i>intérêts (Hors ICNE)</i>	617	668	
Autofinancement net	5 933	6 366	7,3%

Investissement

FINANCEMENT			
	BP 2016	BP 2017	%
Autofinancement	5 933	6 366	7,3%
Subventions	744	831	11,7%
Reprise anticipée CA	3 131	758	-75,8%
Total	9 808	7 955	-18,9%

DEPENSES			
	BP 2016	BP 2017	%
Dépenses d'équipement	9 808	7 955	-18,9%
Total	9 808	7 955	-18,9%

♦ Exploitation

L'exercice 2017 marquera la mise en route de l'unité d'injection du biogaz. Cette nouvelle activité impacte ce budget annexe même si les charges inhérentes à l'exploitation et à l'amortissement de ce nouvel équipement seront intégralement compensées par le budget principal dans le cadre de la politique énergie de notre collectivité.

Au global, les recettes de budget vont progresser plus vite (+ 5,2%) que les dépenses (+ 4,6%) permettant d'améliorer significativement l'autofinancement brut (+ 6,2%).

▪ Concernant les dépenses de fonctionnement :

- Les charges de personnel évoluent nettement à la baisse mais cette diminution se fait dans le cadre d'un rééquilibrage de la masse salariale avec le budget Eau. Globalement sur les deux budgets, la baisse est de 0,4%.
- Les charges de fonctionnement du service évoluent significativement de + 0,78 M€. La hausse affichée est due à l'exploitation de la station de la Baumette, qui prend en compte notamment :

- d'une part la revalorisation des frais inhérents à son exploitation et à l'enveloppe de renouvellement (+ 0,3 M€),
 - d'autre part les charges liées à la problématique de gestion des boues (+ 0,1 M€),
 - et enfin l'exploitation de la nouvelle unité d'injection de biogaz (+ 0,48 M€).
- Concernant les recettes de fonctionnement :
 - Avec 17,21 M€ les produits d'exploitation évoluent de + 7,6% en lien avec la progression du niveau de la redevance assainissement (+ 5 centimes en 2017) appliquée à des volumes facturés en très légère hausse. Les recettes liées à l'exploitation de la Baumette (outre celles liées aux produits de vidange) sont constitués du remboursement des charges d'exploitation et d'amortissement de l'unité d'injection du biogaz dans le réseau de gaz naturel et des équipements concourant à la production du biogaz.
 - Les produits de la PRE/PFAC (la participation pour raccordement à l'égout / Participation pour le financement de l'assainissement collectif) sont affichés en baisse en raison des réalisations observées sur les précédentes années.

♦ Autofinancement et annuités

Sur la base de ces évolutions de dépenses et de recettes, l'autofinancement net progresse de 0,4 M€ et permet de compenser la baisse des subventions d'investissement entre 2015 et 2016. Les annuités de la dette restent stables.

♦ Investissement

Les dépenses d'investissement s'affichent à près de 8 M€, avec un effort concentré sur le renouvellement et l'entretien des réseaux avec 5,93 M€ (+ 0,6 M€ par rapport à 2016). La Communauté Urbaine consacrerait par ailleurs 0,94 M€ au programme de renouvellement des stations de dépollution de proximité, 0,5 M€ à des travaux d'entretien de la STEP Baumette et 0,53 M€ aux moyens logistiques et matériels d'exploitation (dont l'acquisition d'une nouvelle hydrocureuse pour environ 0,25 M€).

→ BUDGET DECHETS

Fonctionnement

(en milliers d'Euros)

RECETTES				DEPENSES			
	BP 2016	BP 2017	%		BP 2016	BP 2017	%
Prod. Exploitation	5 758	6 046	5,0%	Personnel Chap 012	8 078	8 272	2,4%
<i>dont Recette collecte selective</i>	4 140	4 393		Contrat exploitation	12 007	11 955	-0,4%
<i>dont Recette déchèteries</i>	1 351	1 350		Fonct. du service	5 129	4 606	-10,2%
T.E.O.M	28 300	28 100	-0,7%	Indemnité contentieux	3 718	1 978	-46,8%
				Sous total	28 932	26 810	-7,3%
Sous total	34 058	34 146	0,3%	<i>hors contentieux</i>	25 214	24 832	-1,5%
				Autofinancement Brut	5 126	7 336	43,1%
				Annuité (C+I)	3 145	3 102	-1,4%
				capital	2 038	2 074	
				intérêts (Hors ICNE)	1 107	1 028	
				Autofinancement net	1 982	4 234	113,6%

Investissement

FINANCEMENT				DEPENSES			
	BP 2016	BP 2017	%		BP 2016	BP 2017	%
Autofinancement	1 982	4 234	113,6%	Dépenses d'équipement	4 033	3 780	-6,3%
Subv. + Rembt TVA + cessions	17	664	3804,7%	Transformation Biopole	1 850	1 118	-39,6%
Emprunt provisoire	3 884	0					
Total	5 883	4 898	-16,7%	Total	5 883	4 898	-17%

A noter : 2 M€ d'inscriptions prévisionnelles sur le budget annexe déchets ont été retirées en recettes de fonctionnement et en dépenses d'investissement par rapport au débat d'orientations budgétaires. Cette modification, neutre sur l'équilibre de ce budget, fait suite aux dernières évolutions du dossier d'assurance suite à l'incendie de biopole (prise en charge en directe des travaux de remise en état par la société Grandjouan).

♦ **Exploitation**

Facialement, les dépenses de fonctionnement affichent une baisse de - 7,3 % liée à l'arrêt de Biopole (règlement du contentieux avec Veolia pour 1.97 M€ au BP 2017 contre 3,7 M€ en 2016).

En dehors de ces éléments, la baisse des dépenses liée aux efforts de gestion reste tout de même de - 1,5%. Par exemple en matière de collecte sélective, l'effet année pleine du marché de tri devrait générer une économie de 0,4 M€ entre le BP 2016 et le BP 2017 malgré une augmentation des tonnages triés et transportés.

A noter également que la masse salariale évolue de 2,4 % pour faire face aux évolutions réglementaires (point d'indice notamment) et à la mise en œuvre de la collecte latérale qui implique, une phase de lancement, des renforts ponctuels.

Côté recettes, le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères s'élève à 28,1 M€. **Cette estimation 2017 a été réalisée avec les hypothèses suivantes : une évolution des bases de 1 % et un taux constant.**

Le produit perçu en 2016 de 27,9 M€ marque un léger écart sur l'estimation (environ 1%) du produit de TEOM lors du BP 2016.

♦ **Autofinancement et annuités**

Après une année 2016 particulière (indemnités de Véolia), l'autofinancement net retrouve progressivement un niveau plus adapté autour de 4,2 M€ qui permet à ce budget annexe d'autofinancer ses investissements courants.

♦ **Investissement**

Les dépenses d'investissement de 4,9 M€ intègrent notamment le renouvellement de bennes pour 1 M€, l'installation de conteneurs pour 0,8 M€, la transformation du site de Biopôle pour 1,2 M€ et 0,6 M€ réaménagement et agrandissement de déchèteries, mise en œuvre de dépôts au sol pour les déchets verts.

→ BUDGET TRANSPORTS

Fonctionnement

(en milliers d'Euros)

RECETTES				DEPENSES			
	BP 2016	BP 2017	%		BP 2016	BP 2017	%
Versement Transports	50 000	51 000	2,0%	DSP Kéolis Angers fonctionnement	40 000	39 350	-1,6%
DGD Transp. Scolaires	1 964	1 964	0,0%	DSP Kéolis Angers équipement	730	730	
Particip, des collectivités	11 442	11 442	0,0%	DSP Kéolis Val de Maine	1 020	1 020	0,0%
Autres	37	231	523,5%	Restitution de Fiscalité	3 100	3 200	3,2%
				Fonct. Services / Autres	1 960	2 662	35,8%
				<i>dont personnel chap 012</i>	404	457	
				<i>dont Quai BUS</i>	100	650	
Sous Total	63 442	64 637	1,9%	Sous Total	46 080	46 962	1,9%
				Autofinancement Brut	17 362	17 675	1,8%
				Annuité (C+)	11 528	11 710	1,6%
				capital	6 190	6 495	
				Intérêts	5 338	5 215	
				Autofinancement net	5 834	5 965	2,2%

Investissement

FINANCEMENT				DEPENSES			
	BP 2016	BP 2017	%		BP 2016	BP 2017	%
Autofinancement	5 834	5 965	2,2%	Transports URBAINS	5 395	3 486	-35,4%
Subventions / Rembt TVA	295	1 575	433,9%	Tramway	6 400	16 039	150,6%
Emprunt provisoire	6 396	11 985	87,4%				
Total	12 525	19 525	55,9%	Total	11 795	19 525	65,5%

◆ Exploitation

Compte tenu du contexte économique, la prudence nous avait conduit à inscrire lors du BP 2016 un niveau de versement transport équivalent au BP 2015 de 50 M€ (pour une réalisation 2015 de 49 M€). Le projet de compte administratif 2016 fait apparaître un niveau de recettes supérieures à 52 M€ et nous amène donc à relever notre projection de produit 2017 à 51 M€.

Ces recettes sont à mettre en perspective avec la quasi-stabilité des dépenses de fonctionnement de + 0,3 % avec :

- **0,65 M€** sur la DSP Keolis Angers (partie fonctionnement) soit une variation de - 1,6% liée à une baisse des charges sociales,
- **+ 0,1 M€** sur la restitution de la fiscalité notamment pour le remboursement de la taxe Versement Transport au vu des demandes en cours de traitement pour 2017 (variable d'une année sur l'autre en fonction des demandes faites par les entreprises),
- Une régularisation de 0,55 M€ par rapport à 2016 sur l'accessibilité voirie (Quai bus notamment). Les inscriptions n'avaient pas été correctement fléchées compte tenu du passage en communauté urbaine (cette ligne a fait l'objet d'ajustements en BS 2016).

◆ Autofinancement et annuités

L'autofinancement net augmente de 0,14 M€ du fait de la stabilité des dépenses de fonctionnement et de la hausse des recettes et permet de couvrir la totalité des investissements courants de ce budget pour 2017.

◆ Investissement

Le montant des investissements du budget transport, en hausse, intègre les dépenses liées à la seconde ligne de tramway pour 16 M€ (rémunération du mandataire, acquisitions foncières, avance pour le pont...) et les dépenses d'investissement récurrentes des transports urbains pour 3,5 M€ (les grandes rénovations du bâtiment dépôt bus à St Barthélémy ont été réalisées sur les précédents budgets).

→ BUDGET AEROPORT

Fonctionnement

(en milliers d'Euros)

RECETTES			
	BP 2016	BP 2017	%
Produit d'exploitation	22	7	-68,2%
Subventions	1 200	865	
Sous total	1 222	872	-28,6%

DEPENSES			
	BP 2016	BP 2017	%
Contrat d'exploitation	430	411	
Subv. d'Investissement	120	120	
Contrôle Aérien		0	
Subv. Except. Fct (ligne)	313	30	-90,4%
Autres	294	239	-18,7%
	1 157	800	-30,9%
Autofinancement Brut	65	72	11%
Annuité (C+I)	-	-	
Autofinancement net	65	72	11%

Investissement

FINANCEMENT			
	BP 2016	BP 2017	%
Autofinancement	65	72	10,8%
Rembt T.V.A.	0	28	
Emprunt	135	0	-100,0%
Total	200	100	-50,0%

DEPENSES			
	BP 2016	BP 2017	%
Dépenses d'équipement	200	100	-50,0%
Total	200	100	-50,0%

Conséquence des récentes décisions sur la gestion de l'aéroport Angers-Marcé, ce budget affiche une baisse de ces dépenses de fonctionnement de 30%. Cela se traduit également par une économie sensiblement équivalente de la participation du budget principal.

→ BUDGET RESEAUX DE CHALEUR

Fonctionnement

(en milliers d'Euros)

RECETTES			
	BP 2016	BP 2017	%
Produits	1 330	1 570	18,0%
Dont			
redevance BIOWATT	268	405	
redevance Hts de ST Aubin	270	341	
redevance Roseraie	720	745	
Sous Total	1 330	1 570	18,0%

DEPENSES			
	BP 2016	BP 2017	%
Charges à caractère général	446	188	-57,8%
Dépenses de personnel	145	125	-13,8%
Divers	5	32	540,0%
Sous Total	596	345	-42,1%
Autofinancement Brut	734	1 225	66,9%
Annuité (C+I)	1 121	714	-36,3%
capital	745	545	
Intérêts	376	169	
Autofinancement net	-387	511	

Investissement

FINANCEMENT			
	BP 2016	BP 2017	%
Autofinancement	-387	511	
Subventions / Rembt TVA	92	169	83,7%
Emprunt provisoire	1 015		
Total	720	680	-5,6%

DEPENSES			
	BP 2016	BP 2017	%
Dépenses d'équipement	720	680	-5,6%
Total	720	680	-5,6%

Pour la première fois depuis sa création, la section d'exploitation de ce budget est excédentaire. Trois phénomènes se conjuguent sur ce budget pour expliquer **l'amélioration significative de l'autofinancement net en 2017** :

- Une hausse des prévisions de produits associés aux redevances,
- Un ajustement des crédits 2017 aux besoins réels (des consommations 2016 réduites par rapport aux crédits prévus au BP 2016),
- L'effet « année pleine » de la renégociation de la dette qui a été finalisée en 2016 afin de diminuer l'annuité.

Pour information, ces différents éléments financiers s'inscrivent dans une réflexion plus large sur l'avenir de ce budget notamment avec l'élaboration d'un schéma directeur pour le territoire.

→ BUDGET LOTISSEMENTS ECONOMIQUES

Le budget Lotissements économiques est un budget spécifique en ce sens qu'il ne comporte quasiment aucune écriture réelle en section d'investissement et fait l'objet d'une comptabilité de stock.

Cette présentation compile le budget de 8 zones d'activités non concédées de communes avant le passage en CU. Les travaux de viabilisation sont comptabilisés en fonctionnement et équilibrés par la vente de terrains.

Fonctionnement

(en milliers d'Euros)

RECETTES			DEPENSES		
	BP 2016	BP 2017		BP 2016	BP 2017
Ventes de terrains	206	206	Terrain aménager	206	206
Sous Total	206	206	Sous Total	206	206
			Autofinancement Brut	0	0
			Annuité (C+I)	-	-
			Autofinancement net	0	0

En complément de ces inscriptions courantes, il est également prévu les écritures comptables équilibrées (écritures d'ordre pour l'essentiel) qui seront nécessaires pour acter le transfert de propriété des zones des communes concernés vers Angers Loire Métropole.

→ BUDGET PRINCIPAL

Les fondamentaux du budget principal sont tous en amélioration et peuvent se résumer de la manière suivante :

- Des recettes de fonctionnement en légère hausse à + 0,5 % (soit + 0,7 M€) malgré la baisse de la DGF et grâce au rebond de la CVAE sans augmentation des taux de fiscalité,
- Des dépenses de fonctionnement qui diminuent de 1,7 % (soit -1,9 M€) grâce aux efforts de gestion des services,
- Un autofinancement net qui s'améliore de + 1,6 M€ (soit + 8%) pour atteindre 21,3 M€,
- Des investissements stables à 73,4 M€ financés par seulement 19,2 M€ d'emprunts.

Fonctionnement					DEPENSES				
RECETTES					DEPENSES				
	BP 2016	BP 2017	Ecart BP2016 / BP2017	%		BP 2016	BP 2017	Ecart BP2016 / BP2017	%
Prod. Exploitation	10 713	11 446	733	6,8%	Personnel chap 012	24 058	23 933	-125	-0,5%
Produit Biogaz		983			Participation frais Biogaz		667		
Fiscalité Ménages	41 875	41 602	-273	-0,7%	Subv. fonctionnement	13 820	13 255	-565	-4,1%
TH	34 700	34 400	-300	-0,9%	Fonct. services	20 813	20 958	145	0,7%
TFPB	6 700	6 745	45	0,7%	SDIS	13 243	13 183	-60	-0,5%
Autres	475	457	-18	-3,7%	F.N.G.I.R.	5 050	5 050	0	0,0%
Fiscalité Entreprises	43 120	45 924	2 804	6,5%	Dot. Compensation	16 335	11 927	-4 408	-27,0%
CFE	22 800	23 090	290	1,3%	Dot. Solidarité	10 600	10 600	0	0,0%
CVAE	16 000	18 004	2 004	12,5%	Participation au budget Transports	8 662	11 441	2 779	32,1%
Autres	4 320	4 830	510	11,8%	Participation au budget aéroport et autres	2 206	1 872	-334	-15,1%
D.G.F	34 600	33 418	-1 182	-3,4%	Sous total	0 114 788	112 886	-1 902	-1,7%
Taxe d'électricité	2 775	0	-2 775		<i>Hors modification liée au passage en CU et Biogaz</i>	<i>113 159</i>	<i>112 219</i>	<i>-940</i>	<i>-0,8%</i>
Produits divers / except	6 287	6 116	-172	-2,7%	Epargne de gestion / Autofinancement Brut	30 282	32 841	2 559	8,4%
AC négatives	3 300	3 438	138	4,2%	Annuité (C+)	10 493	11 480	987	
FPIC	2 400	2 800	400	16,7%	capital	7 367	8 280	913	
Sous total	145 070	145 727	657	0,5%	intérêts (Hors ICNE)	3 126	3 200	74	
<i>Hors modification liée au passage en CU et Biogaz</i>	<i>142 295</i>	<i>144 744</i>	<i>2 449</i>	<i>1,7%</i>	Autofinancement net	19 789	21 361	1 572	7,9%
Investissement					DEPENSES				
FINANCEMENT					DEPENSES				
	BP 2016	BP 2017	Ecart BP2016 / BP2017	%		BP 2016	BP 2017	Ecart BP2016 / BP2017	%
Autofinancement	19 789	21 361	1 572	7,9%	Dépenses d'équipement	38 213	38 216	3	0,0%
Subv. + FCTVA	9 067	17 058	7 991	88,1%	Subventions d'équipement	14 486	20 359	5 873	40,5%
Cessions	13 410	10 000	-3 410	-25,4%	Rachat de parts sociales	8 600	1 000	-7 600	
Emprunts	25 761	19 246	-6 515	-25,3%	Avances et ZAC (chapitre 27)	12 794	13 802	1 008	7,9%
Fonds de concours des Communes	6 066	5 712	-354	-5,8%	Total	0 74 093	73 377	-716	-1,0%
Total	74 093	73 377	-716	-1,0%					

Pour rappel et comme évoqué dans le débat d'orientations budgétaires, la structure de ce projet de budget principal est encore marquée par quelques changements de périmètre de BP à BP liés au passage en Communauté Urbaine. Il s'agit :

- du transfert de la taxe d'électricité vers les communes concernées (Angers, Trélazé, Saint Gemmes sur Loire, Les Ponts de Cé, Avrillé) : 2,7 M€ de recettes en moins par rapport au BP 2016,
- de la prise en charge par le budget principal d'ALM de la contribution de certaines communes au budget annexe transports : 2,7 M€ de dépenses supplémentaires pour le budget principal,
- d'un ajustement à la baisse des dépenses d'investissements de voiries programmées par les communes: environ 1 M€ d'attributions de compensation en plus à verser par le budget principal.

Au final, ces trois éléments sont compensés par une baisse de l'attribution de compensation de 4,4 M€ qui garantit ainsi la neutralité du dispositif pour le budget d'Angers Loire Métropole.

Pour information, la présentation retraitée de ces éléments liés à la CU et au Biogaz (surligné orange du tableau) aboutit à une évolution de +1,7 % du niveau des recettes et une baisse du niveau des dépenses de -0,8 %. Pour éviter de multiples retraitements au cours de la suite du document, les chiffres présentés feront état des données brutes du tableau ci-dessus.

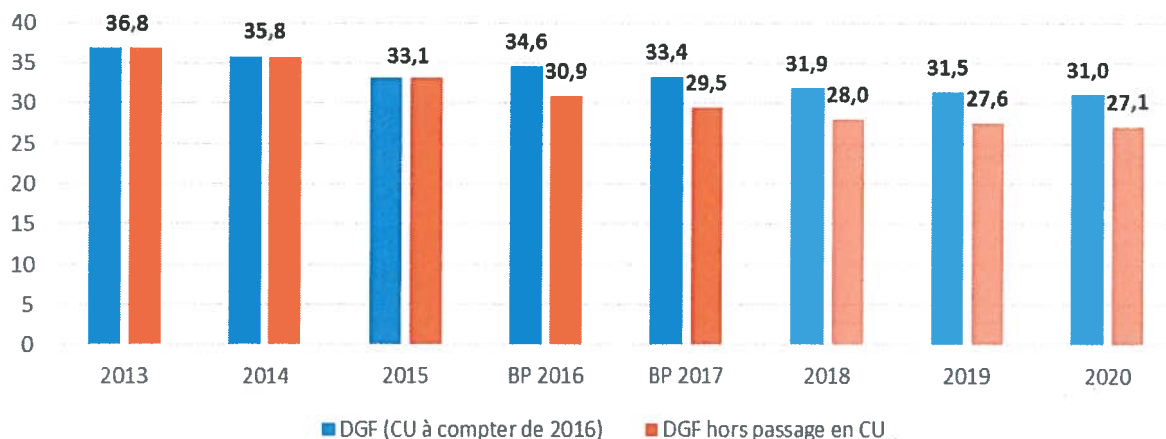
◆ Les recettes de fonctionnement

La légère hausse des recettes de fonctionnement de + 0,7 M€ (de 145 M€ à 145,7 M€) est essentiellement liée à deux facteurs cumulés : la baisse de la DGF de 1,2 M€ et une évolution favorable du produit de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises de 2 M€.

◆ La Dotation Globale de Fonctionnement

Cette nouvelle baisse de la DGF de – 1,2 M€ correspond au montant de la Contribution au Redressement des Finances Publics pour 2017. Les simulations de DGF pour la période 2018-2020 sont établies uniquement sur la base des informations connues à ce jour.

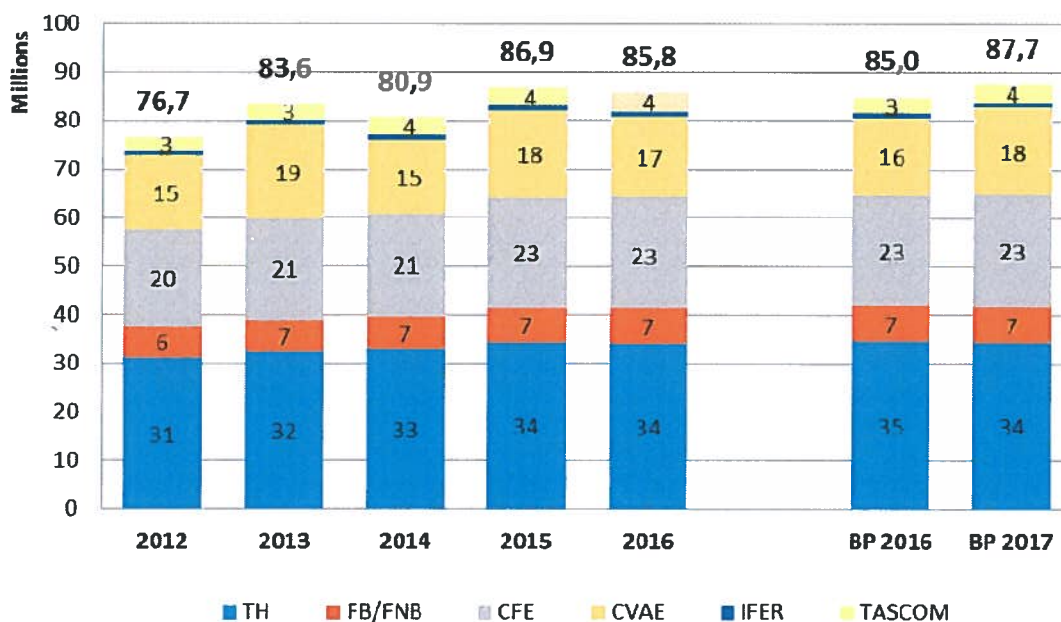
Montant de la DGF en M€ entre 2013 et 2020



◆ Les contributions directes : la fiscalité ménages et entreprises

Globalement, les contributions directes passent de 85 M€ prévus au BP 2016 à 87,7 M€ en 2017. Le CA provisoire fait apparaître un niveau global de réalisation 2016 de 85,6 M€.

Evolution des contributions directes depuis 2012



Ce graphique amène les commentaires suivants :

- La prévision 2017 de **fiscalité « ménages » est de 41,6 M€**. La taxe d'habitation représente l'essentiel de ce produit prévisionnel avec un niveau attendu de 34,4 M€ et la taxe sur le foncier bâti de 6,7 M€.

Ce bloc fiscal progresse légèrement du fait des hypothèses retenues pour l'évolution des bases fiscales, soit + 1% (+ 0,6 % physique et + 0,4 % nominale). **Conformément à nos engagements, il n'y aura aucune augmentation des taux sur le mandat.**

- La prévision 2016 de **fiscalité « entreprises » est de 46 M€**. Elle se répartit entre la Cotisation Foncière des Entreprises estimée à 23,2 M€ et une prévision de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, basée sur la dernière notification des services fiscaux, à 18 M€ pour 2017. Le reste de la prévision est liée à la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM de 3,8 M€) et aux impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux pour (IFER de 1 M€). On remarquera la variabilité de la CVAE d'une année sur l'autre (entre 1 et 4 M€ de variation chaque année depuis 2012) qui influe fortement sur l'évolution de produit fiscal des entreprises.

Pour plus de précisions, vous trouverez ci-après les montants exacts des prévisions réalisées pour cette rubrique « contributions directes » :

	BP 2016	BP 2017	Ecart en montant	Variation
Taxe d'Habitation	34 700 000	34 400 000	-300 000	-0,9%
Taxe Foncier Bâti et Non Bâti	7 175 000	7 223 000	48 000	0,7%
Sous total fiscalité ménages	41 875 000	41 623 000	-252 000	-0,6%
Cotisation Foncière des Entreprises	22 800 000	23 200 000	400 000	1,8%
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	16 000 000	18 004 000	2 004 000	12,5%
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux	920 000	1 030 000	110 000	12,0%
Taxe sur les surfaces commerciales	3 400 000	3 800 000	400 000	11,8%
Sous total fiscalité entreprises	43 120 000	46 034 000	2 914 000	6,8%
TOTAL	84 995 000	87 657 000	2 662 000	3,1%

♦ Les produits d'exploitation

Ces produits sont en hausse de 0,7 M€ (soit + 6,8%). Cette variation s'explique essentiellement par une augmentation des recettes suite à la mutualisation des frais de téléphonie avec la Ville d'Angers pour 0,5 M€ avec une charge équivalente côté dépenses de fonctionnement.

♦ Les dépenses de fonctionnement

A périmètre constant, les dépenses de fonctionnement sont en baisse de 1,7%. Les principaux postes de dépense suivent cette tendance :

- **les dépenses de personnel** diminuent de 0,5% malgré les décisions de l'Etat (hausse du point d'indice notamment) et grâce, en grande partie, aux réorganisations des services,
- **les subventions de fonctionnement** diminuent de 4,1% notamment du fait des mouvements budgétaires liés à la création de la CU (- 0,7 M€ par rapport au BP 2016 de participation en direction d'Alter Services pour les parcs de stationnement),
- **les participations aux budgets annexes et SPIC** sont en hausse avant retraitement. La participation versée au budget annexe transports passe de 8,7 M€ à 11,4 M€ soit une hausse de 32,1% par rapport au BP 2016. Cette hausse est neutralisée par une baisse équivalente de l'attribution de compensation versée aux communes. Ces flux budgétaires retracent ainsi les modifications de comptabilisations de la contribution de certaines communes au budget annexe transports,

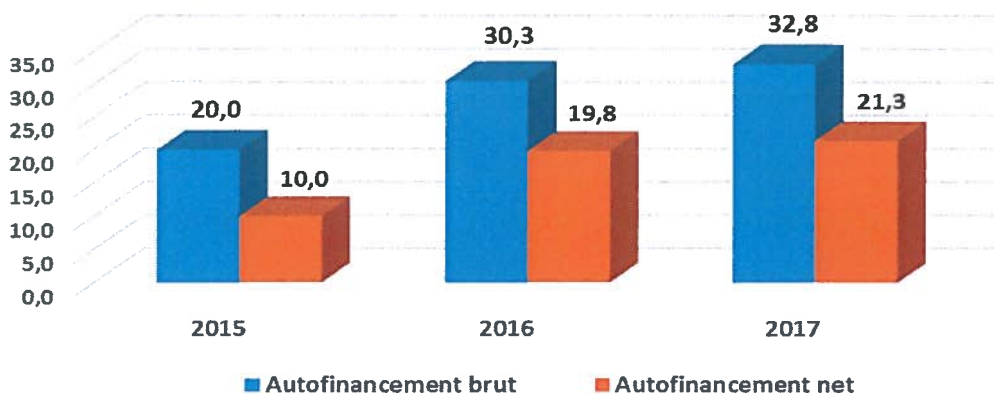
A noter, une baisse effective de plus de 0,3 M€ de la contribution au budget aéroport qui traduit les conséquences budgétaires des récentes décisions autour de l'aéroport Angers Marcé.

- **les crédits de fonctionnement des services** augmentent de 0,7%. Ils comprennent l'ensemble des charges courantes (fluides, maintenance, assurances, taxes foncières...) de la collectivité. Cette hausse est due à la prise en charge des frais de téléphonie de la Ville d'Angers sur le budget principal ALM. En contrepartie, une nouvelle recette équivalente est inscrite pour formaliser le remboursement de la Ville d'Angers.
- **Attribution de Compensation et Dotation de Solidarité Communautaire** : Le montant de la Dotation de Solidarité Communautaire est stable. En revanche, celui de l'Attribution de Compensation baisse de 4,4 M€ conformément aux éléments présentés en début de présentation.

♦ Autofinancement et annuités

La légère hausse des recettes (+ 0,7 M€) conjuguée à la maîtrise de nos charges de fonctionnement (- 1,9 M€) nous permet d'améliorer notre autofinancement brut de 2,6 M€ pour se situer à 32,8 M€. Après soustraction de l'annuité de la dette de 11,5 M€ (en hausse prévisionnelle de 1 M€ en 2017), l'autofinancement net atteint près de **21,3 M€ qui financent les investissements de l'année**. Le graphique suivant illustre les différents niveaux de lecture de l'autofinancement :

Evolution de l'autofinancement du budget principal
(Chiffres BP)



♦ Les dépenses d'investissement du budget principal

Les dépenses d'investissement 2017 sont de **73,8 M€**, ce montant est stable par rapport au BP 2016. Parmi les principales opérations d'investissement du budget principal 2017, on peut noter :

- la gestion déléguée de la voirie avec 20 M€,
- une politique Urbanisme Logement Aménagement Urbain qui reste ambitieuse avec 17,1 M€ dont 8,3 M€ pour les aides aux logements et 4,3 M€ pour les réserves foncières,
- le développement économique et le tourisme avec 16,1 M€ dont 9,2 M€ pour les ZAC (notamment 4,5 M€ d'avance pour la ZAC Plateau Mayenne, 2,3 M€ de participation pour la ZAC Quai St Serge, 1 M€ de participation pour Gare, ...), et 2,5 M€ au titre d'un fonds de concours pour la réalisation d'équipements sportifs, 1,2 M€ pour l'immobilier d'entreprise, 0,7 M€ pour la cité des objets connectés (aménagement du hall 3), 0,6 M€ pour la Loire à vélo,
- l'enseignement et la recherche avec 5,8 M€ (dont 3,1 M€ pour le Contrats Plan Etat Région, 1,6 M€ pour l'ISTOM),
- les déplacements avec 3,7 M€ (dont 1,2 M€ pour la halte ferroviaire de Trélazé et 1,7 M€ pour l'entrée Est Montaigne-Montrejeau).

♦ Les recettes d'investissement et l'emprunt d'équilibre du budget principal

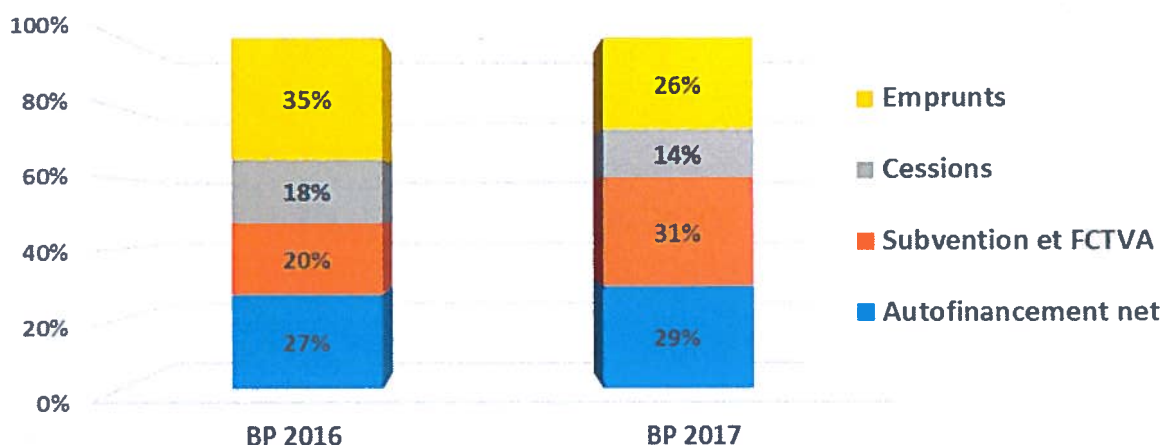
Le tableau suivant reprend les principales recettes d'investissement pour ce BP 2017 :

En K€	BP 2016	BP 2017	Ecart BP 2016- BP 2017	%
Autofinancement	19 789	21 361	1 572	7,9%
Subventions + FCTVA	9 067	17 058	7 991	88,1%
Cessions	13 410	10 000	-3 410	-25,4%
Emprunts	25 761	19 246	-6 515	-25,3%
Fonds de concours des Communes	6 066	5 712	-354	-5,8%
Total	74 093	73 377	-716	-1,0%

* A noter que les remboursements d'avance des ZAC réalisés par les aménageurs sont intégrés dans la rubrique Subvention et FCTVA

Présenté sous une autre forme, vous trouverez ci-dessous la structure prévisionnelle du financement de nos investissements entre 2016 et 2017 qui traduit la baisse de la part des emprunts de 35 % à 26% dans le financement de nos investissements.

Mode de financement des investissements



→ LA DETTE

Compte tenu de la production du rapport dédié à la dette lors du débat d'orientations budgétaires, les éléments sur cette partie seront synthétiques.

♦ Montants des emprunts inscrits au BP 2017 suite à la reprise anticipée des résultats 2016

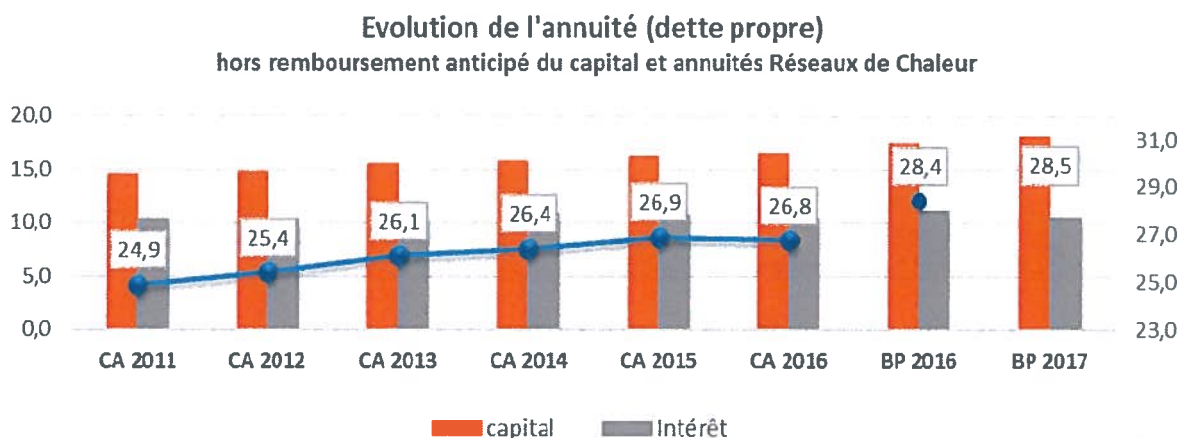
Si ce rapport budgétaire s'est efforcé de présenter les évolutions de crédits 2017 sur une base comparable à 2016, il nous reste maintenant à intégrer les résultats et les restes à réaliser 2016 pour déterminer les montants des emprunts à inscrire afin de respecter l'obligation réglementaire d'équilibre du budget.

	Budget Principal	Transports	Déchets	Eau	Assainissement	Réseaux de chaleur	Aéroport	Tous budgets
Excédent ou déficit 2016 après report (C)=A+B	-5 890	-746	18 547	3 004	2 408	-90	480	17 713
Emprunt présenté avant la reprise des résultats	19 246	11 985	0	0	0	0	0	31 231
Emprunt présenté après la reprise des résultats	25 136	12 731						37 867
Excédent budgétaire	0	0	18 547	3 004	2 408	-90	480	24 349

Avec la reprise anticipée des résultats, il est ainsi inscrit pour 37,9 M€ d'emprunts. Le niveau de réalisation des investissements 2017 déterminera le niveau définitif des emprunts 2017 qui sera nécessairement inférieur à ce plafond.

♦ Les annuités

Les prévisions d'annuités ont été établies à **28,5 M€** sur la dette actuelle hors nouveaux emprunts.



De CA 2015 à CA 2016, les annuités sont en légère baisse (0,1 M€) et de BP 2016 à BP 2017 l'évolution est stabilisée à 28,5 M€.

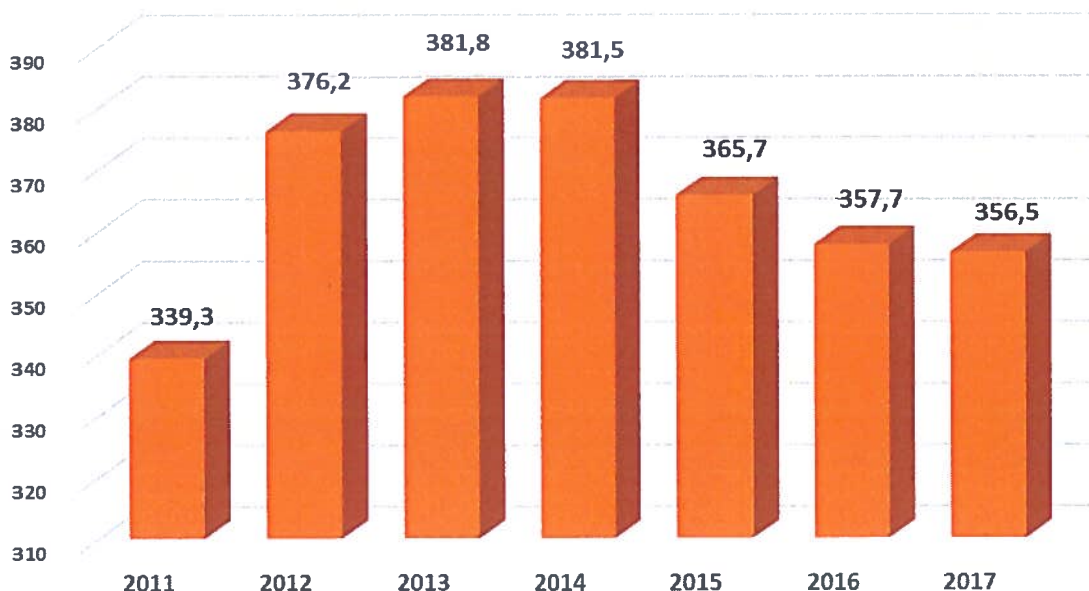
Pour être complet, le poste « autres dettes » de 0,6 M€ correspond à l'étalement de charges d'acquisitions suivantes :

- réserve foncière sur 6 ans –EARL Buret,
- bâtiments économiques sur 15 ans –Ville d'Angers.

♦ L'encours de dette

Avec **356,5 M€ au 1^{er} janvier 2017**, le niveau de l'encours 2017 traduit les efforts entrepris depuis le début du mandat qui ont permis **en 3 ans de diminuer la dette de 25 M€**.

Evolution de l'encours d'Angers Loire Métropole 2011-2017
(En milliers d'euros - Chiffres au 01/01/N hors Réseau de Chaleur)



♦ La capacité de désendettement prévisionnelle

Le rapport entre le stock de dette et l'épargne brute (appelé capacité de désendettement) permet de mesurer le nombre d'année nécessaire pour rembourser l'encours de dette en y consacrant la totalité de l'épargne brute.

Pour le **budget principal**, cela donne les niveaux suivants :

	BP 2015	BP 2016	BP 2017
Stock de dette au 1 ^{er} janvier N en M€	87,2	96,7	105,6
Epargne brute en M€	16,9	27,2	29,6
Capacité de désendettement en nb d'années	5,2	3,6	3,6

La présentation en **budget consolidé** se présente comme suit :

	BP 2015	BP 2016	BP 2017
Stock de dette au 1 ^{er} janvier N en M€	365,7	357,8	356,5
Epargne brute en M€	45,9	55,4	63,2
Capacité de désendettement en nb d'années	8,0	6,5	5,6

L'amélioration globale des épargnes brutes des différents budgets associée à une maîtrise de notre dette permet ainsi d'améliorer cet indicateur financier central à un très bon niveau tant pour le budget général que pour le budget principal.

→ CONCLUSION

A la veille du lancement des premiers travaux conséquents pour la réalisation de la deuxième ligne de tramway, notre collectivité présente un budget 2017 solide qui conjugue à la fois une épargne conséquente, un niveau d'investissement élevé et une maîtrise de son fonctionnement.

Ces résultats traduisent sur le plan financier une démarche volontariste engagée dès le début du mandat de Relecture de nos Politiques Publiques afin de conserver ce qui a fait ses preuves et d'arrêter ou de réorienter les actions non prioritaires. La récente décision de diminuer de 1,2 M€ à 860 000 € la participation d'équilibre du budget principal au budget aéroport illustre à nouveau cette approche pragmatique soucieuse des deniers publics.

Notre politique de désendettement (- 25 M€ d'encours de dette entre 2014 et 2017) est une autre illustration de notre méthode : utiliser toutes les marges de manœuvre que nous offre le présent (niveau des taux d'intérêt, mobilisation du fonds de soutien pour la gestion des emprunts toxiques) pour mieux préparer l'avenir.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 5211-1 et suivants,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 5215-1 et suivants,
Vu les statuts d'Angers Loire Métropole,

Considérant l'avis de la commission Finances du 06 mars 2017

DELIBERE

Adopte le budget pour l'exercice 2017.

Budget principal : Le conseil adopte à la majorité

Contre: 10, Mme Fatimata AMY, Mme Chadia ARAB, M. Frédéric BEATSE, M. Luc BELOT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Rose-Marie VERON.

Abstention: 1, Mme Brigitte ROCHER.

Budget Eau – Budget Assainissement : Le conseil adopte à la majorité.

Contre : 1 M. Alain PAGANO

Budget Déchets – Budget Aéroport – Budget Réseaux de chaleur – Budget Lotissement économiques : Le conseil adopte à l'unanimité.

Budget Transport : Le conseil adopte à la majorité.

Contre: 9, Mme Fatimata AMY, Mme Chadia ARAB, M. Frédéric BEATSE, M. Luc BELOT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Gilles MAHE, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Rose-Marie VERON.

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.



Pour le Président,
La 1^{ère} Vice-Présidente déléguée

Roselyne BIENVENU